

Demande d'aide financière pour l'occupation d'un atelier d'artistes en 2024 (dépôt spécial)

IMPORTANT : Cette demande doit être envoyée au moyen du site [wetransfer \(www.wetransfer.com\)](http://www.wetransfer.com) à l'adresse ateliers@gatineau.ca avant le 31 août 2024, à 16 h. L'objet (titre) du courriel doit être « Atelier ».

1. Renseignements

1.1 Coordonnées de l'artiste

Nom et prénom de l'artiste

Adresse de la résidence

Ville

Code postal

Courriel

Téléphone

Site Web

Numéros de TPS

Numéro de TVQ

En l'absence de numéro de TPS ou de TVQ, indiquez votre NAS

1.2 Coordonnées de l'atelier

Nom de l'atelier d'artiste (s'il y a lieu)

Adresse

Ville

Code postal

Courriel

Téléphone

1.3 Disciplines artistiques

L'atelier d'artiste est utilisé pour la production d'œuvres originales de recherche ou d'expression dans la ou les disciplines suivantes des arts visuels ou des métiers d'art (mentionnez au plus trois disciplines) Arts visuels : peinture, sculpture, bande-dessinée, installation, performance, vidéo d'art, photographie, autres.

Métiers d'art : sculpture sur bois, métal, pierre, ébénisterie, céramique, tapisserie, art textile, bijoux, papier, autres.

1.4 Superficie et répartition des espaces

La superficie de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble visé par la demande est de

_____ mètres carrés.

Sa configuration s'établit ainsi :

	Superficie (m ²)	Pourcentage du local
Atelier de création		
Galerie ou lieu d'exposition		
Salle de vente		
Administration		
Emballage, entreposage, distribution		
Autres		

Note : seule la superficie occupée par l'atelier de création est admissible au calcul de l'aide financière.

1.5 Période d'occupation

En 2024, la période d'occupation relative à l'immeuble ou la partie d'immeuble visé par la demande (période qui doit prendre fin avant le 1^{er} septembre) est :

du (jour/mois) 2024

au (jour/mois) 2024

2. Déclaration du requérant

En ma qualité d'occupant(e) ou de représentant(e) autorisé(e) de l'occupant(e) de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble destinée à servir d'atelier d'artiste pour la

production d'œuvres originales de recherche ou d'expression, requiers de la Ville de Gatineau pour cet atelier d'artiste une subvention aux artistes professionnels des arts visuels et des métiers d'art, et déclare que je suis artiste professionnel dans le domaine des arts visuels ou des métiers d'art.

Par la présente, j'autorise la Ville de Gatineau à soumettre mon dossier d'artiste au RAAV ou au CMAQ pour complément d'analyse. J'accorde également à la Ville, si elle le juge opportun, le droit de procéder à des vérifications ou à une inspection de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble visé par la demande.

Date

Signature

3. Documents à joindre à la demande

Copie d'une pièce d'identité avec photo prouvant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente

CV du requérant

Sélection de 10 photographies des œuvres de l'artiste en format électronique (chaque photographie doit avoir comme sujet une œuvre différente)

Copie de la carte de membre du regroupement professionnel auquel l'artiste est affilié, le cas échéant

Une lettre du locateur attestant que l'artiste a commencé à occuper le local durant l'année en cours

Copie du bail (signé par les 2 parties), pour l'année 2024 ou les reçus de paiement du loyer payé par l'artiste relatifs à l'atelier d'artistes objet de la demande (artiste locataire)

ou

Copie du compte de taxes, pour l'année 2024, relatif à l'immeuble objet de la demande (artiste propriétaire)